

Analyse de conversations et théorie des actes de langage

Christian Brassac
GRC/Université de Nancy II

1. La question qui sous-tend le titre de cet article est la suivante : *Peut-on utiliser la théorie des actes de langage pour analyser les interactions conversationnelles ?* Comme toute question, elle présuppose l'existence des arguments qui constituent son contenu propositionnel, elle présuppose aussi la relation qui les unit ainsi qu'un arrière-plan épistémologique qui lui donne sens. La traiter consiste donc au moins en l'exposé, même succinct, de ces présupposés et en la présentation d'une réponse. De fait, cette question est à l'origine de débats importants au sein de l'ensemble des études consacrées aux interactions conversationnelles. Un de ces débats nous occupera ici; il traverse un sous-domaine de cet ensemble, l'analyse du discours.

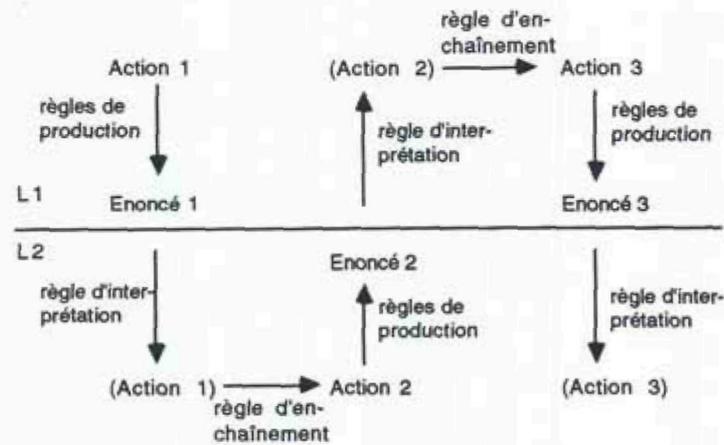
Pour mener à bien cette réflexion, nous justifierons tout d'abord la pertinence de cette question en la recadrant rapidement dans son contexte. Nous montrerons ensuite en quoi elle soulève un débat sur l'utilisation de la logique illocutoire en analyse de conversations. Puis nous exposerons ce débat en décrivant d'une part les positions initiales des uns et des autres et, d'autre part, un modèle de l'enchaînement conversationnel fondé sur la mise en séquences d'actes de langage via leurs propriétés constitutives. Nous concluerons en évoquant des prises de position récentes relatives à cette question.

2. Le paradigme de l'étude des interactions conversationnelles procède de la pragmatique linguistique et se partage en deux domaines concurrents : l'analyse conversationnelle et l'analyse du discours.

L'analyse conversationnelle (désormais **AC**) est le versant linguistique de l'ethnométhodologie et est donc de tradition sociologique; l'analyse du discours (désormais **AD**) rassemble quant à elle des études issues d'une problématique linguistique dont l'objet est constitué par des conversations de tous ordres. Ces deux approches s'opposent à travers leurs méthodologies respectives mais ont des points communs qui les rendent complémentaires : leur objectif (analyse de l'organisation séquentielle des échanges langagiers), leur corpus (des interactions conversationnelles authentiques) et leur statut épistémologique (elles relèvent toutes les deux de la théorie de l'action). En allant dans le même sens que Levinson, qui expose parfaitement ces oppositions et rapprochements (Levinson 1983, chapitre 6), on peut dire que la conversation elle-même est considérée, dans ces deux perspectives, de deux points de vue différents. Pour les tenants de l'AC, elle est avant tout une ethnométhode, l'ethnométhode par excellence. Pour les chercheurs en AD, la conversation est une suite d'actes d'ordre linguistique, les actes illocutoires. Les deux parties relèvent d'une théorie de l'action, mais pour l'AC, l'action ici considérée est avant tout *interaction* alors qu'en AD, l'action envisagée est celle réalisée au moyen de l'utilisation du langage. L'AC rejette cette notion d'acte de langage, mais l'AD l'adopte. Plus, l'acte illocutoire *fonde* les analyses d'interactions conversationnelles issues de cette perspective. C'est sur ce point que nous allons poursuivre notre travail. Notre objectif consiste en effet à montrer que derrière cette présentation succincte, se cache une remise en cause de ce fondement de l'AD. Effectivement l'utilisation de la théorie des actes de langage dans cette approche n'est pas sans poser de sérieux problèmes.

L'analyse du discours rassemble en son sein des recherches dont l'objectif final est de fournir une modélisation de l'interaction conversationnelle. Les modèles principaux (ceux de Sinclair & Coulthard 1975, de Labov & Fanshel 1977, et de l'"école de Genève") ont été élaborés à partir de conversations authentiques recueillies dans des situations pédagogiques pour les premiers, thérapeutiques pour les seconds ou ordinaires pour les troisièmes. La notion d'acte de langage y est tout à fait centrale dans les trois cas.

Le modèle typique est celui de Labov et Fanshel dont le schéma suivant rend l'idée principale :



La caractéristique de ces modèles est qu'ils sont essentiellement conçus comme rendant compte de la cohérence conversationnelle. Ainsi a été élaboré le modèle maintenant très connu de l'école de Genève, appelé *modèle hiérarchique et fonctionnel*, dont la prétention initiale est de rendre compte de l'enchaînement conversationnel. La conversation y est envisagée comme une suite d'actes illocutoires, les uns dits subordonnés aux autres, dits directeurs. Ces actes de langage, dont la combinaison constitue des interventions elles-mêmes constitutives d'échanges, sont en quelque sorte les atomes conversationnels placés à la base de la hiérarchie qui forme la texture discursive (cf. *Etudes de Linguistique Appliquée* 44, 1981).

3. L'utilisation de l'acte de langage en tant qu'unité pertinente pour analyser les conversations a été vivement remise en question par Franck en 1981 et en 1984, et Levinson en 1981 et 1983. Remise en cause sérieuse que moi-même et Trognon avons relayée en déniaut à la théorie des actes de langage la possibilité de donner des bases solides et pertinentes à tout modèle rendant compte des enchaînements conversationnels (Trognon & Brassac 1988). Un débat s'est alors engagé entre Jacques Moeschler, un des créateurs du modèle hiérarchique et fonctionnel

genevois, et une équipe du Groupe de Recherches sur les Communications de l'Université de Nancy II¹. Nous l'exposerons en déployant la dispute autour de trois étapes. La première coïncide avec cette remise en question, la seconde est formée de réflexions parallèles menées dans les travaux des uns et des autres de façon autonome, la troisième est l'état actuel du différent.

Première étape

Dans un papier de 1988, origine de la polémique, Nancy affirmait que "la théorie des actes de langage n'[était] pas à même de fournir une théorie des enchaînements conversationnels" (Trognon & Brassac 1988, 214). La formule est sans ambiguïté. Elle condense les critiques adressées par Franck et Levinson, critiques qui se recoupent et s'organisent autour de trois points principaux.

1. L'aspect arbitraire de la segmentation de la "matière" conversationnelle et de la catégorisation des segments obtenus.
2. La non-prise en compte par la théorie des actes de langage du rôle du contexte et de phénomènes interactionnels pourtant si prégnants dans le déroulement des conversations.
3. L'incapacité de cette théorie de produire des règles de mise en séquences pour le discours conversationnel.

Nous n'avons pas l'intention de revenir sur ces affirmations ici (cf. les cinq références signalées ci-dessus), mais il est loisible de se rendre compte qu'à cet instant, nous nous opposons radicalement à Jacques Moeschler. Alors que nous récusons la légitimité de l'utilisation de la théorie des actes de langage en analyse des conversations, ce dernier l'accepte de fait puisque le modèle auquel il a largement contribué donne un statut central à l'acte de langage.

¹Depuis quelques années, de nombreux travaux concernant l'enchaînement conversationnel ont été menés au sein du Groupe de Recherches sur la Communication de l'Université de Nancy II. On trouvera en bibliographie les références sous Brassac, Trognon et Trognon & Brassac. Dans la suite de cet article, nous écrirons Nancy pour renvoyer à l'équipe qui travaille sur ces questions en indiquant précisément les références lorsque cela sera possible.

Le débat qui va suivre se polarise en fait sur deux questions étroitement liées. Quelle théorie des actes de langage les uns et les autres convoquent-ils ? Quelle est la nature exacte de l'acte de langage sur lequel les uns et les autres travaillent ?

Deuxième étape

Voyons comment les recherches menées par J. Moeschler d'une part, et à Nancy d'autre part, ont conduit les protagonistes à reconsidérer les termes de la question.

Dans le travail de J. Moeschler

La première version du modèle genevois portait sur des problèmes d'enchaînement : "La notion centrale est celle de **règle d'enchaînement**" (Moeschler 1991a, 8, souligné par l'auteur). Pour lui, en 1991, il est devenu clair que la théorie des actes de langage ne peut rien apporter à cette problématique. Cela dit, la réflexion provoquée par l'opposition mène à une sorte de dédoublement du statut de l'objet acte de langage en conversation.

D'une part, l'acte de langage est unité de discours; c'est le conversationnaliste, au sens de celui qui étudie la séquentiation des illocutions, qui l'envisage ainsi. D'autre part, l'acte de langage est envisagé dans sa fonction illocutoire; c'est le philosophe du langage qui l'aborde de la sorte, en termes d'intentionnalité. On peut distribuer les deux significations de cette notion sur deux types de règles qui organiseraient l'échange conversationnel. Dans le premier sens, l'acte de langage procède d'une problématique de grammaire conversationnelle; en tant que catégorie de discours, il intéresse la structure de la conversation. Dans le second sens, c'est d'un problème d'interprétation qu'il s'agit. Autrement dit, si l'on s'en tient au schéma tout à fait classique en analyse du discours de l'alternance des règles de production, d'interprétation et d'enchaînement (cf. le schéma de Labov et Fanshel donné ci-dessus), l'acte de langage en tant que catégorie de discours serait objet des règles d'enchaînement (sur l'axe horizontal), et en tant que unité fonctionnelle celui des règles d'interprétation et de production (sur l'axe vertical). Plus précisément, si la théorie des actes de langage "a quelque chose à dire",

c'est au plan actionnel (celui qui relie l'unité-énoncé à l'unité-acte) et sûrement pas au plan de l'enchaînement (celui qui relie les unités-actes, unités de discours, entre eux). Moeschler le dit en ces termes : "Il faut noter que la mise en relation enchaînement-interprétation n'est pas une conséquence logique de la théorie des actes de langage : celle-ci ne s'intéresse en fait qu'à la dimension actionnelle des énoncés-type, et n'a pas pour objet les actes de langage en tant qu'unité de discours" (*ibid.*, 9).

Autrement dit, la critique concernant l'acte illocutoire comme maillon de la chaîne discursive a porté même si elle est esquivée pour une part. En effet l'acte de langage reçoit un double statut. Il reste pertinent en tant qu'atome conversationnel ... mais pour un aspect qui n'est pas celui concernant la mise en séquences. Comme le dit d'ailleurs Moeschler lui-même, "si l'acte de langage reçoit le statut d'unité conversationnelle (par exemple celui de plus petite unité monologique comme dans le modèle genevois), cela ne signifie nullement que les propriétés de l'unité conversationnelle *acte de langage* correspondent terme à terme à celles de la notion searlienne d'*acte de langage*" (1989b, 101). Cette non correspondance permet le dédoublement mentionné.

Dans le travail effectué à Nancy

La notion d'acte de langage telle qu'elle est envisagée dans le modèle hiérarchique et fonctionnel procède de la version "classique" de la logique illocutoire. Nous attribuons cet adjectif à la théorie des actes de langage qui est exposée dans Searle & Vanderveken (1985). A côté de la théorie de l'engagement illocutoire, qui a été largement oubliée dans les reprises de cet ouvrage fondamental, les auteurs y présentent, avec la catégorisation des actes de langage en cinq classes fondée sur la notion de direction d'ajustement, la définition de l'accomplissement réussi sans défaut d'un acte illocutoire. Cette définition exhibe les sept éléments qui constituent toute force illocutoire. La valeur sémantique prédominante est celle de **succès** d'une illocution. La valeur de vérité de la proposition formant le contenu propositionnel de l'acte n'est que peu mentionnée.

Depuis ce travail, Vanderveken (1988) a développé l'idée qu'une deuxième valeur sémantique, celle de **satisfaction**, devait être ajoutée à la première. En voici une illustration qui nous servira par la suite. Soit le

directif suivant : *Je te demande de fermer la fenêtre*. Il est accompli avec succès et sans défaut si a) le locuteur tente de faire en sorte que son interlocuteur ajuste le monde aux mots, b) avec une certaine position d'autorité, c) en lui laissant la possibilité de refuser, si d) l'interlocuteur est dans la capacité de le faire et si e) le locuteur désire que ce dernier le fasse (le désir est le mode psychologique relatif aux conditions de sincérité des directifs). A ce stade de l'examen de l'acte de langage, n'intervient pas ce qu'il advient dans le monde à la suite de la profération en contexte de l'énoncé producteur de l'acte illocutoire. Pas de réaction de la part de l'interlocuteur, action de fermer la fenêtre par un tiers, courant d'air fermant la fenêtre ... peu importe. En revanche traiter de la satisfaction de ce directif, c'est tenir compte de son effet perlocutoire, c'est examiner le monde post illocution. Définies comme "conditions qui doivent être remplies dans le monde d'un contexte d'énonciation pour que l'acte soit satisfait dans ce contexte" (Vanderveken 1988, 34), les conditions de satisfaction mettent en scène l'état du monde et le contenu propositionnel. L'acte directif sera satisfait si la fenêtre est fermée après la demande ... et bien entendu pas seulement cela; il faut de plus, que cela soit ainsi après l'action de l'interlocuteur (et non d'un tiers ou d'un courant d'air) et du fait du directif. Celui-ci est satisfait si son contenu propositionnel devient "vrai" ... en vertu de la force illocutoire, en vertu de l'ajustement du monde aux mots que doit assurer l'interlocuteur. Ainsi un ordre peut être réussi sans être satisfait. Satisfaits, les ordres, promesses et affirmations sont respectivement dits obéis, tenues et vraies.

La distinction entre ces deux valeurs sémantiques d'un acte de langage est fondamentale pour le modèle que Nancy propose. Ce dernier repose sur deux idées : (i) la notion d'acte de langage n'est pas une notion primitive (contrairement à ce que soutient Moeschler 1989b, 100), (ii) un acte de langage possède deux types de conditions qui font de lui qu'il est accompli avec succès et qu'il est satisfait. Avancer (i), c'est tenir compte des composantes de l'acte de langage (elles sont au nombre de sept), c'est envisager ses propriétés. Mettre en avant (ii), c'est distinguer la réussite d'un acte de sa satisfaction. De fait, c'est le jeu croisé des conditions de satisfaction d'un acte relativement à la réussite d'un autre acte avec lequel il est en relation qui est au fondement du modèle. En analysant d'un point de vue illocutoire des échanges que Goffman appelle réparateurs (Goffman 1973), Trognon montre comment la succession de deux actes

de langage en conversation repose sur l'articulation logique de leurs propriétés. Nous nous concentrerons dans cet exposé sur le point crucial du modèle sans le développer en renvoyant tout particulièrement à Trognon (1991a, 16-17) et à Trognon (1991e, 224-225).

L'élément capital de ce modèle concerne la relation entre les deux premiers actes d'un échange réparateur classique tel que le suivant :

L1	Quelle heure est-il ?
L2	Huit heures.
L1	Merci.

Les deux premiers énoncés permettent l'accomplissement d'un *directif* et d'un *assertif*. Le second acte illocutoire *satisfait* (au sens de remplir la condition de satisfaction de) le premier acte illocutoire. En effet, le locuteur L2 répond à la demande en ajustant le monde aux mots, en donnant effectivement le renseignement demandé. En vertu du fait que la satisfaction d'un acte dont la direction d'ajustement va du monde aux mots implique sa réussite (Vanderveken 1988, 305), ce second acte entraîne l'accomplissement réussi du premier. Il fixe donc la valeur communicative du premier énoncé. Dans cet exemple simple, la valeur est "évidemment" une requête. "Evidemment" au sens où il appert que L1 exprime en ce contexte un acte de langage directif. Ceci n'est pas toujours aussi trivial. Soit l'exemple suivant analysé dans les mêmes termes par Trognon (1991d, 220). "Il s'agit d'un couple où chacun prend sa part des tâches ménagères. L'épouse revient au domicile conjugal après une journée de travail. Entrant dans la cuisine, elle s'aperçoit que la vaisselle qui a servi au repas de midi est restée sur la table. Elle énonce en présence de son compagnon : "la table n'est pas débarrassée". Celui-ci rassemble alors les couverts et les assiettes, manifestement dans l'intention de nettoyer la table, bientôt aidé par sa compagne". Dans ce cas, le premier élément est un acte de langage a priori assertif. Cela dit, le comportement du compagnon montre qu'il a interprété *La table n'est pas débarrassée* (1) comme une requête. Ce directif n'est pas littéral. C'est *parce que* l'interprétation en actes du compagnon *satisfait* une requête qu'il donne à l'énoncé de son épouse une valeur communicative de directif. Autrement dit, c'est parce que son comportement *satisfait* un directif que l'énoncé prend valeur, non littérale, de requête. Dans ce cas, c'est l'interprétation en actes qui fixe la valeur de (1), alors que l'on pourrait dire que lorsque le locuteur demande l'heure, il y a déjà une requête. Néanmoins, que l'acte initial soit

littéral ou non, c'est la satisfaction, lors du second tour, du premier acte qui permet son accomplissement. Comme le dit Trognon, "l'acte de langage rétrospectivement accompli via l'intervention réactive *est l'acte de langage dont le contenu propositionnel représente les conditions qui ont été satisfaites lors de l'intervention réactive*" (*ibid.*, 225, souligné par l'auteur). La clé de l'explication de l'enchaînement d'un acte sur son suivant c'est que ce dernier réalise le contenu propositionnel du premier. Autrement dit, la réalisation du second provoque la satisfaction du premier et par suite sa réussite.

On voit bien en quoi rendre compte de la mise en séquence des actes de langage en conversation repose sur la prise en compte de leurs propriétés et de leur double valeur sémantique (succès et satisfaction). En conversation, "la décidabilité des messages repose sur l'articulation logique des propriétés des actes de langage s'accomplissant séquentiellement" (*ibid.*, 225). Selon cette perspective, il devient possible de relier théorie des actes de langage (version non classique serions-nous tentés de dire) et théorie des séquences conversationnelles; et ce, grâce à la prise en compte effective des faits suivants : l'acte illocutoire n'est pas une notion primitive puisque constitué d'éléments plus fondamentaux, éléments sur lesquels opère la mise en séquence; un acte illocutoire a deux valeurs sémantiques.

Troisième étape

Actuellement les positions sont les suivantes : Moeschler a révisé sa position vis-à-vis de l'utilisation de la théorie des actes de langage en analyse des conversations. Nancy pense que cette utilisation est légitime. C'est donc à un curieux retour des choses que l'on assiste. Les deux protagonistes ont en effet tout bonnement échangé leurs positions. Cet échange s'est accompagné d'évolutions relatives au statut de l'objet conceptuel de l'acte de langage en analyse des conversations. Voyons de plus près comment s'est opéré ce retournement de situation.

Les thèses de Sperber et Wilson ont profondément marqué le travail théorique de Moeschler au cours de ces dernières années. "J'ai tenté d'expliquer les limites de ce type d'approche [analyse des enchaînements conversationnels reposant strictement sur des procédures

cotextuelles] pour l'analyse des conversations et proposé une voie nouvelle, d'orientation fortement cognitive et basée principalement sur la pragmatique de la pertinence de Sperber et Wilson (1986)" (Moeschler 1989b, 108). Ses travaux sont passés de l'étude de la cohérence à l'étude de l'interprétation, d'une perspective purement cotextuelle à une appréhension plus contextuelle. Ce sont les problèmes de mise en séquences, d'enchaînement, d'organisation conversationnelle qui constituaient l'objet d'étude de l'école de Genève au début des années quatre-vingts. Moeschler a participé activement à la recherche d'un modèle de la conversation avant de glisser insensiblement vers une approche plus cognitive des événements conversationnels (pour une présentation de ce glissement, voir Brassac 1989). Ce faisant il a donné de plus en plus d'importance aux faits d'interprétation en situation d'interaction conversationnelle.

Actuellement, Moeschler subordonne la problématique de la cohérence conversationnelle à celle de l'inférence pragmatique. "(...) il n'y a pas besoin d'une théorie spécifique de la conversation, (...) une théorie pragmatique de l'interprétation suffit pour rendre compte des faits d'interprétation en conversation. Les faits conversationnels (progression thématique, chaînes anaphoriques, cohérence illocutoire, etc.) ne sont dans cette optique que des effets de pertinence" (Moeschler 1991b, 188). Il donne à la notion de pertinence un statut primitif et assigne à celle de cohérence un statut de notion dérivée. Il subordonne donc la conversation à la cognition : "Il n'y a aucune raison cognitive ou communicative imposant de contraindre les processus cognitifs par les processus conversationnels" (*ibid.*, 188). Il quitte ainsi la perspective relative à la seule étude de l'organisation séquentielle de l'interaction conversationnelle, et donc "la lignée genevoise de la première heure". Plus, il annonce sans ambages que "le problème fondamental des modèles de type *analyse du discours*, ce n'est pas de rendre compte des processus interprétatifs, mais plutôt de la structure du discours, et notamment des faits de cohérence séquentielle" (*ibid.*, 187). Par cette prise de position l'acte de langage prendra un sens différent. Pour preuve cet "usage raisonné du concept d'acte de langage" (Moeschler, 1990a, 54) qui "ne peut correspondre à celui de la théorie des actes de langage" (*ibid.*, 64).

Nancy occupe pour sa part une position diamétralement opposée à celle qu'elle tenait initialement. Pour preuve le modèle présenté ci-dessus qui s'appuie explicitement sur la notion searlienne d'acte illocutoire. Cela

dit, ce changement radical de position repose sur une révision de la notion centrale. L'acte de langage est en effet, maintenant considéré à *travers ses propriétés*; et ce, de façon tout à fait conforme à la logique illocutoire puisque les propriétés utilisées sont celles rassemblées sous les notions de conditions de succès et de conditions de satisfaction. Le modèle proposé par Nancy participe donc parfaitement de la théorie des actes de langage, car il donne un rôle tout à fait fondamental à l'aspect *intentionnel* (au sens technique) de l'usage et de la compréhension du langage en situation d'interaction conversationnelle.

4. Au bilan on peut dire que le débat perdure, et peut-être se durcit, mais aussi que le point d'application s'est déplacé. Pour Moeschler, l'aspect séquentiel demeure mais n'est pas fondamental; cette option signe l'abandon d'une pragmatique de la cohérence au profit d'une pragmatique de la pertinence (Brassac 1989). Pour Nancy, il est possible de produire un modèle de l'interaction conversationnelle, suite d'"actions organisées suivant un certain ordre", en "déployant les relations logiques articulant les propriétés des composants successifs" des actions en question (Trognon 1991a, 14), il est possible d'utiliser la logique illocutoire comme fondement d'une théorie des enchaînements conversationnels.

Une parution récente montre l'intérêt que plusieurs chercheurs portent à la question sur laquelle porte ce papier. Intitulé (*On*) *Searle on conversation* par Herman Parret et Jef Verschueren, cet ensemble de travaux est constitué d'un va-et-vient entre Searle et des contradicteurs à propos du rapport qu'entretiennent la théorie des actes de langage et l'analyse des conversations. Une contribution nous paraît particulièrement intéressante qui redit en d'autres termes les positions décrites ci-dessus.

Dans le texte intitulé "Conversation", texte qui débute l'ouvrage, Searle dit que "la théorie traditionnelle des actes de langage est largement confinée aux actes de langage isolés" (Searle et al. 1992, 7). La question de leur mise en séquences naturelles en conversation soulève bien sûr celle de l'*extension* de cette théorie hors de son cadre monologique et celle du *parallélisme* entre l'analyse des actes isolés et celle des conversations. Searle se dit très pessimiste quant à une éventuelle réponse positive à ces deux interrogations. Marcelo Dascal, dans un article intitulé "On the

pragmatic structure of conversation" (Dascal 1992) montre que le pessimisme de Searle concerne plus le parallélisme que l'extension. Pour lui en effet, Searle traite de la non-plausibilité du parallèle et non de la possibilité d'étendre la logique illocutoire au-delà des bornes du monologique. Or Dascal tient cette idée d'extension pour plausible.

Ainsi le modèle que Nancy propose est tout à fait en accord avec la position de Dascal qui affirme, à l'appui de son argumentation pour une possible extension qu'"il est plausible de s'attendre à ce que les *propriétés intrinsèques des actes de langage* comptent parmi les facteurs qui déterminent la structure des conversations, ces dernières n'étant pas des ensembles d'actes de langage assemblés au hasard" (Dascal 1992, 36, c'est nous qui soulignons). Et ce, d'autant plus que Dascal avance les "intrinsic properties of speech acts" pour facteurs déterminants ! Propriétés intrinsèques qui sont au cœur du modèle de Nancy.

Le débat que nous avons évoqué dans ce travail porte en fait sur un aspect fondamental qui est la mise en séquences d'unités dont le statut épistémologique est en constante évolution (l'acte de langage est-il une notion primitive ou dérivée ? A-t-il une ou deux valeurs sémantiques ? etc.). De fait il est présent dans l'ensemble des études concernant les interactions conversationnelles aussi bien au sein même de l'AD qu'à la zone de partage des deux domaines concurrents (ou complémentaires) que sont l'AD et l'AC¹. Après un renversement de situation, les positions de Moeschler et de Nancy semblent diverger nettement (prédominance de l'aspect contextuel sur l'aspect cotextuel pour le premier, centration sur les phénomènes d'enchaînements fondés sur les propriétés des actes de langage pour les seconds). Cela dit, avec Dascal, qui prône la constitution d'une "psychopragmatique" qui traiterait du rôle que le langage joue dans les processus cognitifs, les uns et les autres n'envisagent pas l'étude de l'utilisation du langage en interaction interhumaine sans une inscription dans le paradigme des sciences cognitives.

¹Pour ce dernier point voir ici-même Trognon & Brassac.

Bibliographie

- BRASSAC C. (1989), "Vers une approche cognitive de la conversation", *Connexions* 53, 161-170.
- DASCAL M. (1992), "On the Pragmatic Structure of Conversation", in SEARLE J.R. ET AL, (*On*) *Searle on Conversation*, Amsterdam, Benjamins, 35-56.
- ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 44 (1981), *L'analyse de conversations authentiques*, Paris, Didier Erudition.
- FRANCK D. (1981), "Seven sins of pragmatics, these about speech act theory, conversational analysis, linguistics and rhetorics", in PARRET H., SBISA H. & VERSCHUEREN J. (eds.), *Possibilities and limitations of pragmatics*, Amsterdam, Benjamins, 225-236.
- FRANCK D. (1984), "Speaking about speech acts", *Journal of pragmatics* 8, 87-92.
- GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne II. Les relations en public*, Paris, Minuit.
- LABOV W. & FANSHL D. (1977), *Therapeutic Discourse*, New York, Academic Press.
- LEVINSON S. (1981), "The essential inadequacies of speech acts models of dialogue", in PARRET H., SBISA H. & VERSCHUEREN J. (eds.), *Possibilities and limitations of pragmatics*, Amsterdam, Benjamins, 473-492.
- LEVINSON S. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MOESCHLER J. (1989a), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER J. (1989b), "Règles d'enchaînement et conversation. A propos de l'article d'Alain Trognon et de Christian Brassac : Actes de langage et conversation", *Intellectica* 7/1, 97-111.
- MOESCHLER J. (1990a), "Théorie des actes de langage et analyse de conversation", in CHAROLLES M., FISHER S. & JAYEZ J. (éds.), *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 53-69.
- MOESCHLER J. (1990b), "Conversation, cohérence et pertinence", in CONEIN B., de FORNEL M. & QUERE L. (éds.), *Les formes de la conversation*, Paris, CNET, CNRS, 79-104.
- MOESCHLER J. (1991a) : "L'analyse pragmatique des conversations", *Cahiers de Linguistique Française* 12, 7-30.

- MOESCHLER J. (1991b), "Conversation et inférence pragmatique", in STATI S., WEIGAND E. & HUNDSNURSCHER F. (eds.), *Dialoganalyse III*, Tübingen, Niemeyer, 185-196.
- PARRET H. & VERSCHUEREN J. (1992), "(On) Searle on Conversation : An Introduction", in SEARLE J.R. ET AL., *(On) Searle on Conversation*, Amsterdam, Benjamins, 1-5.
- ROULET E. ET AL. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- SEARLE J.R. & VANDERVEKEN D. (1985), *Foundations of illocutionary logic*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SEARLE J.R. ET AL. (1992), *(On) Searle on Conversation*, compiled and introduced by Parret H. & Verschueren J., Amsterdam, Benjamins.
- SINCLAIR A. & COULTHARD R.M. (1975), *Towards an Analysis of Discourse. The English used by Teachers and Pupils*, Oxford, Oxford University Press.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986), *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Basil Blackwell.
- TROGNON A. (1988), "Comment représenter l'interaction ?", in COSNIER J., GELAS N. & KERBRAT-ORECCHIONI C. (éds.), *Echanges sur la conversation*, Paris, Editions du CNRS, 19-31.
- TROGNON A. (1989), "Usages de l'analyse des conversations", *Verbum XII/2*, 133-150.
- TROGNON A. (1990), "Relations intersubjectives dans les débats", in BERRENDONNER A. & PARRET H. (éds.), *L'interaction communicative*, Berne, Lang, 195-213.
- TROGNON A. (1991a), "L'interaction en général : sujets, groupes, cognitions, représentations sociales", *Connexions 57/1*, 9-25.
- TROGNON A. (1991b), "La structuration interlocutoire des groupes", *Revue de Psychopathologie Psychanalytique de Groupe 17*, 77-92.
- TROGNON A. (1991c), "La production interactionnelle de l'intercompréhension", Colloque *L'analyse des interactions*, Aix-en-Provence, 12-14 septembre 1991.
- TROGNON A. (1991d), "Fonctions de la conversation", in MAURAND G. (éd.), *Le dialogue*, (11^{ème} Colloque d'Albi *Langues et signification 1990*), l'Union, 375-404.
- TROGNON A. (1991e), "La fixation de l'interprétation des énoncés dans l'interaction conversationnelle", in VERGNAUD G. (éd.), *Les sciences cognitives en débat*, Paris, Editions du CNRS, 219-227.
- TROGNON A. & BRASSAC C. (1988), "Actes de langage et conversation", *Intellectica 6/2*, 211-232.